

Le syndicalisme et les jeunes : État de la situation

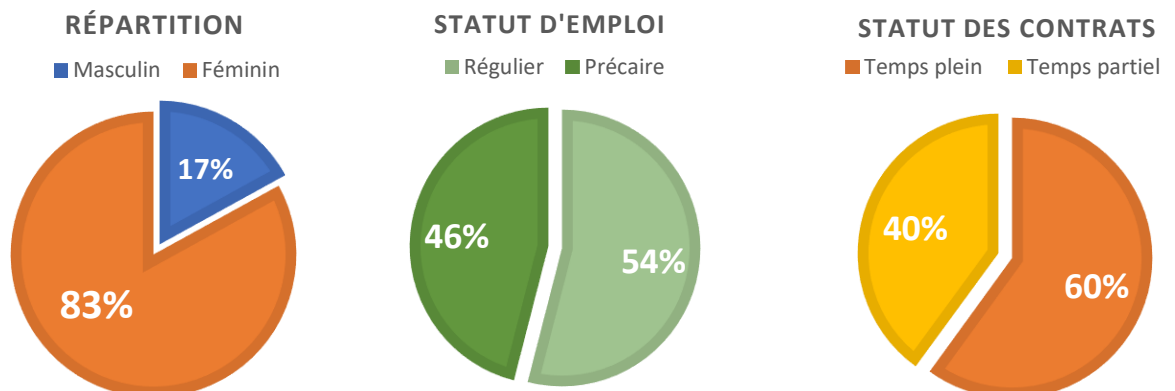


Le comité des jeunes de la CSQ s'est penché sur la réalité que vivent leurs membres qui sont âgés de 35 ans et moins et les répercussions sur leur implication syndicale. Ce n'est pas moins de 2 534 membres, provenant de 11 fédérations de la CSQ, qui ont répondu à l'appel en remplissant le questionnaire en ligne entre décembre 2019 et janvier 2020. Selon les analystes, la représentativité était significative puisqu'il s'agissait d'un record quant au nombre de réponses obtenues. Dans cet article, il sera d'abord question de la réalité des répondants. Viendra ensuite les préoccupations de ces jeunes et finalement des pistes de solution pour les intéresser davantage à la vie syndicale.

Qui sont les jeunes à la CSQ?

Comme mentionné précédemment, 2 534 membres âgés de moins de 35 ans ont répondu à l'enquête. Voici quelques éléments intéressants à mettre en lumière.

- 83 % de femmes;
- 54 % ont un emploi régulier;
- 60 % temps plein / 40 % temps partiel;
- 6 ans d'ancienneté en moyenne.



Soulignons que, pour 79 % des répondants, l'équilibre est un élément **très important**. De quel équilibre est-il question? Celui entre la vie familiale, la vie personnelle et la vie professionnelle. Pour 45 % d'entre eux la réalisation personnelle est la principale finalité du travail. L'argent arrive en 2^e position avec 25 % tandis que le fait de servir la société arrive à la 3^e position avec près de 24 %.

Comment rejoint-on les jeunes?

De cette enquête sont ressortis plusieurs éléments. Par exemple, les jeunes préfèrent les activités telles que des formations, des comités et des réunions informelles. Notons que moins de 20 % d'entre eux se qualifient de personne engagée avec le syndicat. Parmi les principales mesures qui favorisent l'engagement syndical, nous y trouvons une compensation s'il y a une perte de salaire, un ajustement d'horaire, un repas gratuit (*c'est toujours très gagnant!*) et un service de garde.

Comment s'améliorer?

En connaissant mieux les intérêts et les besoins de ses membres, le réseau des jeunes CSQ sera en mesure d'être davantage à l'écoute de ses membres et de leurs intérêts. L'un des éléments qui me semble important, quant à ce qui freine les jeunes à s'impliquer au niveau syndical, concerne le manque de connaissance et d'informations.

Certaines personnes préfèrent ne pas s'impliquer puisqu'ils ne connaissent pas la structure ou les instances syndicales, alors qu'ils pourraient trouver un comité où ils se sentiraient à l'aise de poser leurs questions.

Vous avez des questions sur :		Appelez nous 1-800-290-5030 / 819 623-5030	
Dossier pédagogique Vie professionnelle		Daniel Boisjoli, poste 1	
Relations de travail Congés divers Assurance salaire/CNESST		Marie-Claude Lajeunesse, poste 2 Intérim par Caroline Paquette	
Congés parentaux (RQAP) Retraite (RREGOP) Assurance collective		Guy Croteau, poste 3	

Par courriel : spehr@lacsq.org

Suivre le SPEHR sur [Facebook](#)

Pourquoi un Réseau des jeunes?

Le mandat du comité des jeunes de la CSQ est de transmettre de l'informations et des connaissances qui touchent les jeunes membres, agir comme courroie de transmission des positions de la Centrale et permettre une forme de réseautage, tant formel qu'informel.

Andrée-Anne Dupont

Enseignante au CSSHBO
Représentante du SPEHR
au Réseau des Jeunes CSQ